

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 JANVIER 2021

Date de convocation : 14 janvier 2021

Président de séance : Régis COUTANT

Lieu de la séance : à distance par audioconférence

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 59

Nombre de votants : 65

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Alexandra HACHET, Pauline ACCARIÉS, Maryline VUIBLET, Brigitte AUBERT, Christine METEYER, Sonia BOUDIN suppléante remplaçant Christophe CHATELAIN, Karine LECLERE suppléant remplaçant Frédéric POMMELET, Catherine FONTANESI, Marie-Line CHARPENTIER, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT, Sylvie PIETREMENT et Corinne DÉPAUX.

MM. Denis MOREAUX, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Jacques CONSTANTINIDI, Laurent GROSDIDIER, José PIERLOT, Renaud SYMCZYK, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Jacky BOCHET, Jacky GRANDREMY, Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Philippe DUMONT, Christian BRUYEN, Ludovic WELCHE, Alexandre CAPIDE suppléant remplaçant Yann THOMAS, Michel LORIOT, Freddy LECACHEUR, Christophe PETIT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Fabrice HUBERT, Stéphane PESSENET suppléant remplaçant André VARLET, Jean-Claude BUCQUET, Olivier HUOT, Pierre LANGLOIS, Benoît BOUDÉ, Guillaume GUERRE, Patrick THIBAUT et David COUTELAS.

Étaient représentés :

M. Xavier CARTON donne pouvoir à Mme Cécile OESLICK

M. Yves PUNTEL donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

Mme Isabelle MICHELET donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

M. Stéphane BOULANT donne pouvoir à M. Régis COUTANT

M. Denis CASTERS donne pouvoir à M. José MIGUEL

Mme Marie-Louise TONON donne pouvoir à M. Benoît BOUDÉ

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Francine PICAUVET, MM. Laurent COUVREUR, Xavier DUVAT, Christophe CHATELAIN, André VARLET, Frédéric POMMELET.

Étaient absents : Mmes Céline MEUNIER, Odile LEMAIRE, MM. Didier POUPINEL-DESCAMBRES et Patrick BREUL.

Secrétaire de séance : Mme Maryline VUIBLET.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Maurice LOMBARD demande à ce que soit apportée, au sujet de la délibération n°20-212 relative au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2019, une rectification sur ses propos. Il préconise une planification du programme d'investissement ; plus que l'échelonnement du plan d'actions des investissements.

Adopté à l'unanimité.

**21-001. CONSTRUCTION DU BATIMENT D'EXPLOITATION POUR LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES.
DEMANDE DE SUBVENTION, AU TITRE DE LA DETR 2021.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil approuve le détail estimatif et le plan de financement prévisionnels du projet de construction du bâtiment d'exploitation pour les services techniques communautaires au sein de la ZA des Varennes à Dormans, présenté par le Président et sollicite une aide financière auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2021.

Adopté à l'unanimité.

21-002. ADHESION AU SERVICE D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT DE LA MARNE.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide de confier la gestion de ses données et documents électroniques au service d'archivage électronique du Département de la Marne.

Adopté à l'unanimité.

**21-003. BUDGET ECONOMIE - 94904. EXERCICE 2020.
DECISION MODIFICATIVE N°5.****Annule et remplace la délibération n°20-203 en date du 16 décembre 2020.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en :

- . la matérialisation de la vente du bâtiment industriel à Dormans et du report des cessions des 2 terrains au sein de la ZA à Dormans
- . l'inscription de crédits pour la démolition du transformateur et la création de 3 branchements électriques sur le site du bâtiment industriel à Dormans (cf. délib 20-185)
- . la prise en compte des remises de loyers
- . un réajustement de crédits pour la subvention d'équilibre depuis le budget général
- . le réajustement en conséquence du montant d'emprunt prévisionnel.

La décision initialement adoptée induisant un virement de section à section négatif ; la correction consiste en une écriture comptable avec le réajustement de crédits pour la subvention d'équilibre depuis le budget général.

Adopté à l'unanimité.

**21-004. AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.
BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Le Président

Comme le permettent les règles de la comptabilité publique, le Conseil autorise le Président à engager, liquider et mandater sur le **budget général - 94900** dans la limite des niveaux de vote proposés ci-dessous :

Chapitre / Opération	Libellé	Inscriptions budgétaires 2020	Autorisation de crédits au titre de l'article L.1612-1 du CGCT	Propositions d'autorisation budgétaire 2021
209000102	VRD - Travaux du quotidien	130 000	32 500	32 500
209000302	Poteaux et bouches d'incendie	48 000	12 000	12 000
209000303	Matériel service incendie et vêtements de feu	39 000	9 750	9 750
209000401	Équipement de collecte des déchets ménagers	49 000	12 250	12 250
209000402	Études sur déchetteries	18 000	4 500	4 500
209000503	Scolaire/périscolaire - Travaux et achats	21 600	5 400	5 400
209000601	Achats administration générale/polyvalent	20 000	5 000	5 000
209000602	Achats Maison France Services	10 000	2 500	2 500
209000603	Véhicules, matériel et outillage serv. techniques	50 000	12 500	12 500

Adopté à l'unanimité.

**21-005. AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.
BUDGET OPAH - 94901.**

Rapporteur : Le Président

Comme le permettent les règles de la comptabilité publique, le Conseil autorise le Président à engager, liquider et mandater sur le **budget OPAH - 94901** dans la limite des niveaux de vote proposés ci-dessous :

Chapitre / Opération	Libellé	Inscriptions budgétaires 2020	Autorisation de crédits au titre de l'article L.1612-1 du CGCT	Propositions d'autorisation budgétaire 2021
204	Subventions d'équipement versées	73 699	18 424	18 424

Adopté à l'unanimité.

**21-006. AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902.**

Rapporteur : Le Président

Comme le permettent les règles de la comptabilité publique, le Conseil autorise le Président à engager, liquider et mandater sur le **budget Assainissement collectif - 94902** dans la limite des niveaux de vote proposés ci-après :

Chapitre / Opération	Libellé	Inscriptions budgétaires 2020	Autorisation de crédits au titre de l'article L.1612-1 du CGCT	Propositions d'autorisation budgétaire 2021
209020402	Travaux et achats du quotidien	121 000	30 250	30 250

Adopté à l'unanimité.

**21-007. AUTORISATION BUDGETAIRE SPECIALE POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A ENGAGER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.
BUDGET EAU POTABLE - 94903.**

Rapporteur : Le Président

Comme le permettent les règles de la comptabilité publique, le Conseil autorise le Président à engager, liquider et mandater sur le **budget Eau potable - 94903** dans la limite des niveaux de vote proposés ci-dessous :

Chapitre / Opération	Libellé	Inscriptions budgétaires 2020	Autorisation de crédits au titre de l'article L.1612-1 du CGCT	Propositions d'autorisation budgétaire 2021
209030203	Réseau AEP - Travaux du quotidien	66 000	16 500	16 500
209030403	Travaux et achats du quotidien	88 000	22 000	22 000

Adopté à l'unanimité.

**21-008. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).
REVISIONS ET CLOTURE. BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil se prononce favorablement à la clôture de l'autorisation de programme :

- AP/CP n° 18-03, Leuvrigny – VRD chemin des Meules

Il autorise la modification des autorisations de programme :

- AP/CP n° 18-02, Troissy – VRD rue des Barbiers
- AP/CP n° 19-01, Damery – VRD rue Pierre Curie et rue de la Tannerie et des crédits de paiement tels que proposés :

N° APCP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP				Total CP
			2018	2019	2020	2021	
18-02	Troissy - VRD rue des Barbiers	412 410,71	0,00	12 334,76	388 075,95	12 000	412 410,71
18-03	Leuvrigny - VRD chemin des Meules	101 042,69	5 671,94	78 544,01	16 826,74		101 042,69
19-01	Damery - VRD rue Pierre Curie et rue de la Tannerie	401 148,99		64 741,31	311 407,68	25 000	401 148,99

Adopté à l'unanimité.

**21-009. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).
REVISIONS, CLOTURES ET CREATION. BUDGET ASSAINISSEMENT - 94902.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil se prononce favorablement à la clôture des autorisations de programme :

- AP/CP n° 17-09 : Assainissement communal de Mareuil-le-Port,
- AP/CP n° 19-05 : Saint Martin d'Ablois - Études planning réhabilitation.

Il autorise la modification des autorisations de programme et des crédits de paiement :

- AP/CP n° 17-08 : Reconstruction de la station d'épuration de Dormans
- AP/CP n° 19-02 : Damery – Réseau EU rue Pierre Curie et rue de la Tannerie
- AP/CP n° 19-03 : Saint Martin d'Ablois - Réseau EU rue Julien Ducos et lotissement du Bois de l'Épée
- AP/CP n° 19-04 : Réhabilitation de la station d'épuration de Saint Martin d'Ablois
- AP/CP n° 19-06 : Études et révisions des zonages d'assainissement.

Il autorise la création de l'autorisation de programme et des crédits de paiement :
 - AP/CP n°21-01 : Système d'assainissement La Neuville-aux-Larris

N° APCP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP							Total CP
			2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
17-08	Station d'épuration de Dormans	2 807 428,86	14 008,40	7 020,26	455,65	49 754,55	1 500 000	1 236 190		2 807 428,86
17-09	Assainissement communal de Mareuil-le-Port	270 848,89	60 744,00	136 522,86	72 010,03	1 572,00				270 848,89
19-02	Damery - Réseau EU rue P. Curie et rue de la Tannerie	127 948,10			20 112,80	102 835,30	5 000			127 948,10
19-03	Saint Martin d'Ablois - Réseau EU rue Julien Ducos et lotissement du Bois de l'Épée	545 217,45			21 212,49	24 004,96	250 000	250 000		545 217,45
19-04	Saint Martin d'Ablois - Réhabilitation de la STEP	341 819,37			10 321,22	1 498,15	315 000	15 000		341 819,37
19-05	Saint Martin d'Ablois - Études planning réhabilitation	0,00			0,00	0,00				0,00
19-06	Études et révisions des zonages	222 061,91			23 044,84	73 851,07	98 747	26 419		222 061,91
21-01	Système assainissement La Neuville-aux-Larris	1 360 000,00					535 000	485 000	340 000	1 360 000,00

Adopté à la majorité - 64 voix POUR
1 voix CONTRE - Maurice LOMBARD
0 abstention.

**21-010. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).
 REVISION ET CLOTURE. BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil se prononce favorablement à la clôture de l'autorisation de programme n°17-10 Atelier « Neige Crème », à Dormans.

N° APCP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP				Total CP
			2017	2018	2019	2020	
17-10	Atelier « Neige Crème », à Dormans	710 361,50	4 373,48	108 981,55	597 006,47	0,00	710 361,50

Adopté à l'unanimité.

21-011 REMISE DE LOYERS. WM PRESTA A OEUILLY.

Rapporteur : Didier DEPIT

Dans le contexte de la crise sanitaire exceptionnelle actuelle, le Conseil, attentif aux difficultés que peut rencontrer l'entreprise WM PRESTA décide d'annuler les loyers pour les mois de novembre et décembre 2020 de cette dernière.

Adopté à la majorité - 60 voix POUR
3 voix CONTRE - Jean-Claude SIMON, Brigitte AUBERT et Guillaume GUERRE
2 abstentions - Bernard LISCH et Christophe PETIT.

**21-012. RENFORCEMENT DE RESEAUX AEP A CHATILLON-SUR-MARNE.
 AVENANT N°2 AU MARCHÉ MARTINS TP.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Dans le cadre du marché relatif à la réalisation de travaux de renforcement de réseaux d'eau potable sur deux secteurs de la commune de Châtillon-sur-Marne, attribué à l'entreprise MARTINS TP pour un montant de 83 143,20 € HT, le Conseil accepte l'avenant n°2 au dit contrat, fixant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 94 979,70 € HT.

Adopté à l'unanimité.

**21-013. TRANSFORMATION DU SMAGE DES DEUX MORINS EN EPAGE SUR LE BASSIN VERSANT DU GRAND MORIN.
 DEMANDE D'APPROBATION.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil approuve la transformation du SMAGE des Deux Morins en EPAGE sur le bassin versant du Grand Morin.

Adopté à l'unanimité.

**21-014. CELLULE ANIMATION DU CONTRAT GLOBAL D' ACTIONS DES BASSINS VERSANTS DU SURMELIN ET DU PETIT-MORIN.
 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2021.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le financement de la cellule d'animation du Contrat Global pour l'année 2021 comprenant les salaires et le forfait de fonctionnement, ainsi que l'autorisation de procéder aux dépenses au 1^{er} janvier 2021 avant l'arrêté attributif de subvention.

Adopté à l'unanimité.

**21-015. SINISTRE RUE PAUL DOUCE, A DAMERY.
ATTRIBUTION DES MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE, DE TRAVAUX ET DE MISSION DE CONTROLES & CONVENTION AVEC
LES RIVERAINS.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Suite à l'effondrement survenu au droit du numéro 40 rue Paul Douce à Damery causé par la rupture d'une canalisation, le Conseil décide :

- de confier, pour les mesures d'urgence de la ruelle au droit du sinistre :
 - . le marché travaux à l'entreprise ALLIANCE BTP, pour un montant de 163 877,40 € TTC.
 - . la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude DETERMINANT, pour un montant de 14 748,97 € TTC.
 - . la mission de vérification technique à la société POINT CONTROLES pour un montant de 1 440,00 € TTC.
 - . la mission de contrôle technique à la société POINT CONTROLES pour un montant de 3 060,00 € TTC.
- de confier, pour le compte des particuliers, les travaux d'urgence sous les fondations :
 - . le marché travaux à l'entreprise ALLIANCE BTP, pour un montant de 125 213,52 € TTC.
 - . la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude DETERMINANT, pour un montant de 11 269,21 € TTC.
 - . la mission de vérification technique à la société POINT CONTROLES pour un montant de 1 440,00 € TTC.
 - . la mission de contrôle technique à la société POINT CONTROLES pour un montant de 3 060,00 € TTC.

Il autorise également le Président à signer la convention avec les particuliers pour que la collectivité puisse se substituer à eux pour assurer le préfinancement des travaux sous la fondation de l'habitation ; lesquels feront ensuite l'objet d'un remboursement par notre assurance.

Adopté à l'unanimité.

**21-016. REHABILITATION DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE LA NEUVILLE AUX LARRIS.
DEMANDE DE SUBVENTIONS.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le Conseil approuve le détail estimatif et le plan de financement prévisionnels du projet de réhabilitation du système d'assainissement de la Neuville aux Larris - dont la première phase consiste en la construction de la station d'épuration - et sollicite une aide financière auprès de l'État, au titre de la DETR 2021 et auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Adopté à l'unanimité.

**21-017. REHABILITATION DE LA DECHETTERIE DE TRELOU-SUR-MARNE.
DEMANDE DE SUBVENTION, AU TITRE DE LA DETR.**

Rapporteur : Fabrice HUBERT

Le Conseil approuve le détail estimatif et le plan de financement prévisionnels du projet de réhabilitation de la déchetterie de Trélou-sur-Marne et sollicite une aide financière auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2021.

Adopté à l'unanimité.

21-018. VERSEMENT DU CAPITAL DÉCÈS D'UN AGENT.

Rapporteur : Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide le versement du capital décès de Mme Nathalie LECOURT à son ayant-droit, M. James PERCHAT.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h45.

Vu pour être affiché le 28 janvier 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, Régis COUTANT

